

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action de socialisation linguistique coopérative : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et la Scop Performance Méditerranée.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi en tenant compte des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par la scop performance méditerranée. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

La scop performance méditerranée propose l'action « socialisation linguistique coopérative » pour 40 parcours sur le territoire des 4^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Marseille

Le projet se déroule en 2 phases :

- 1) Une phase accueil/bilan/positionnement avec contractualisation qui comprend 5 à 20 heures en temps collectif et/ou individuel selon les difficultés du BRSA avec contrat;
- 2) Une phase formation et socialisation (de 2 à 4 demi-journées par semaine) constituée de différents supports d'apprentissage innovants et au plus proche du quotidien tels que : apprendre à écouter une émission d'actualité, à décoder un courrier administratif, développer sa concentration en pratiquant un art plastique, découvrir sa ville à l'aide de sorties culturelles, s'initier au numérique, se questionner sur la citoyenneté...

Les objectifs de l'action concourent principalement à :

- faire acquérir au BRSA une maîtrise première de la langue française dans l'objectif d'une autonomie sociale ;
- rompre l'isolement du participant en le faisant participer à une dynamique de groupe jalonnée par des étapes permettant d'apprécier les progressions en matière d'insertion sociale ;
- prévenir et participer à la résolution de bon nombre de freins culturels ;
- faire connaître des lieux culturels méconnus (bibliothèques, musées, théâtres...)

- faciliter l'accès et l'évolution des participants sur des parcours intégrant une dimension professionnelle ou formative.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action du 01/03/2016 au 28/02/2017:

68 BRSA ont participé à l'action. Il s'agit de personnes cumulant d'importantes difficultés linguistiques et majoritairement en situation d'analphabétisme ou en absence totale de scolarité. Ainsi, 39 BRSA sont en niveau alpha et 21 BRSA post alpha. Parmi ces 68 personnes, 51 BRSA n'ont jamais travaillé et cumulent les freins de l'isolement ou de la mobilité.

Il est attesté 36 sorties :

- 3 BRSA ont accédé à un emploi ;
- 1 BRSA a intégré une formation qualifiante ;
- 5 BRSA ont intégré les espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs (ETAPS) dans le cadre d'une progression dans l'apprentissage linguistique ;
- 1 BRSA a intégré une action sociolinguistique au sein d'un centre social ;
- 5 BRSA ont été orientés vers la santé ;
- 1 BRSA vers une action d'insertion sociale ;
- 7 BRSA ont eu une fin de parcours sans projet d'insertion défini ;
- 13 BRSA ont arrêté l'action de manière prématurée.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/03/2017 au 31/10/2017 :

Sur les 8 mois de convention, 48 BRSA ont participé à l'action dont 29 BRSA avec un niveau très faible à l'entrée.

Au 31 octobre 2017, 33 BRSA sont encore en cours de formation, dont 7 d'entre eux ont été renouvelés sur une session suivante.

En dehors des ruptures de parcours :

- 2 BRSA ont effectué une formation de remise à niveau (atelier pédagogique individualisé) ;
- 1 BRSA a été orienté sur le volet santé.

Les acquis linguistiques obtenus au cours de cette action confèrent aux personnes une autonomie dans les démarches administratives et diverses compétences principalement dans le domaine de la mobilité. L'action facilite également le développement de compétences informatiques, indispensables aujourd'hui dans le cadre des relations avec les différentes institutions sociales ou professionnelles.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1^{er} mars 2018 au 31 octobre 2018 avec des objectifs revus à la baisse, soit 40 BRSA accompagnés sur 8 mois. La diminution de la durée de la convention et de la volumétrie de l'action est liée à la mise en place du nouveau marché linguistique « Remise à niveau » qui devrait être opérationnel en septembre 2018 pour la plateforme linguistique et en novembre 2018 pour les actions linguistiques.

Ce rapport concerne le financement de la scop performance méditerranée selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL